

COMPTE EMPLOIS RESSOURCES - Exercice 2014

EMPLOIS	Emplois 2014 compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2014 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées 2014 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2014 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE	T1	0
<b>1 - MISSIONS SOCIALES (ST1)</b>			<b>1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>		
<b>1.1. Réalisées en France</b>	71 123 33 700	71 123 33 700	<b>1.1. Dons et legs collectés</b>	713 896 40 400	713 896 40 400
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés		
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés		
- Charges d'exploitation des établissements ESMS			- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés		
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>	51 550	51 550	<b>1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>	0	0
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
			<b>T2</b>	<b>754 296</b>	<b>754 296</b>
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS (ST2)</b>	172 333	172 333	<b>2 - AUTRES FONDS PRIVES</b>		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			<b>3 - SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>	17 532	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT (ST3)</b>	84 692	84 692			
			<b>T3</b>		
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>413 399</b>	<b>413 399</b>	<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>771 828</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	843		<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>	0	
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	0		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	49 583	
			<b>IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES (cf tableau des fonds dédiés)</b>	T4	
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>407 169</b>	<b>407 169</b>	<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
			<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>821 411</b>	<b>754 296</b>
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		49 019			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des Immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		462 418			
			<b>T5</b>		
			<b>T5 bis</b>		
			<b>T6 = T3+T5-T5bis</b>	<b>T6</b>	<b>462 418</b>
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>T7=T1+T2+T4-T6</b>	<b>291 878</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales	86 856		Bénévolet	132 000	
Frais de recherche de fonds	26 732		Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges	18 412		Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>132 000</b>		<b>TOTAL</b>	<b>132 000</b>	

215, rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS

Tel : 01.49.33.02.56

## La FONDATION MOTRICE

### Commentaires sur le Compte d'Emploi des Ressources 2014

#### I – Cadre légal

Le compte d'emploi des ressources (CER) de l'exercice clos le 31 décembre 2014 a été réalisé en application des dispositions législatives et réglementaires en application de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement comptable 2008 – 12 et du décret 2009–540 du 14 mai 2009 et arrêté du 2 juin 2009.

Il porte sur les comptes arrêtés au 31 décembre pour la période de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014.

#### II – Règles et méthodes comptables utilisées

##### A- Ressources

Les produits du compte de résultat sont ventilés sans aucun retraitement dans les rubriques du compte emplois des ressources :

##### **1 -Ressources collectées auprès du public :**

- dons manuels non affectés
- dons manuels affectés
- legs et autres libéralités

##### **2 - Autres fonds privés :**

- Mécénat : subventions apportées par les acteurs du monde économique (entreprises, fondations d'entreprises) et les autres organismes privés (fondations, associations)

##### **3 – Subventions et autres concours publics**

##### **4 - Autres produits :**

- autres produits de gestion courante
- revenus des placements et produits sur cessions de valeurs mobilières
- produits exceptionnels

##### **II – reprises de provisions**

##### **III- Report des ressources affectées non utilisées**

#### B – Emplois

##### **1 – Missions sociales**

Les missions sociales de La Fondation Motrice s'organisent selon 2 axes :

1. Promouvoir et soutenir la recherche et l'innovation relatives à la Paralyse Cérébrale par la prévention des causes (préservation le cerveau du nouveau-né), la prise en charge des conséquences et l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes.
2. Œuvrer pour l'amélioration de la qualité des soins et de l'accompagnement par la diffusion des bonnes pratiques et le développement des connaissances

Les subventions et versements de dons aux organismes et structures liés à la recherche réalisée par la Fondation Motrice font partie de ses missions sociales.

Dans les comptes de la Fondation Motrice, la ventilation entre les missions sociales « réalisées en France » et « réalisées à l'étranger » est faite en considérant le point de vue de la Fondation sur les conventions de recherche signées avec les équipes retenues par le Conseil Scientifique de La Fondation Motrice et leur localisation ou l'ensemble des opérations réalisées sur le

territoire National.

- Missions sociales « directes » réalisées en France : 71.123€
- Missions sociales de versements à des organismes de Recherche en France : 33.700€
- Missions sociales de versements à des organismes internationaux de recherche : 51.550€

La répartition de l'emploi des ressources collectées auprès du public est pour 2014 se répartit ainsi :

- Missions sociales : 156.373 €
- Frais de recherche de fonds: 172.333 €
- Frais de fonctionnement : 84.692 €

## **2 – Frais de recherche de fonds**

**Les frais d'appel à la générosité du public** sont constitués des coûts directs des appels et messages, du traitement des chèques, des envois des reçus ainsi que les frais de personnel associés, et des lettres annuelles aux amis donateurs, les coûts d'imprimerie et courrier et de traitement liés à l'appel et à la collecte, l'utilisation et la maintenance du site web de La Fondation Motrice. Les frais d'organisations « technique » des diners caritatifs, de participation aux opérations sportives ALVARUM ainsi qu'une quote-part des frais salariaux

## **3 - Frais de fonctionnement**

Sont compris dans cette rubrique les frais de gestion administrative et comptable, les charges exceptionnelles et les frais et services bancaires, une quote-part de frais salariaux et de location des locaux.

## **C – Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public**

Sont d'abord déduites de la colonne des emplois les recettes issues des subventions, mécénat ou toutes autres recettes affectées non liées à la générosité du public. Le solde est comblé par les ressources issues de la générosité du public.

Les produits de la générosité du public sont utilisés jusqu'à consommation de l'ensemble des produits de la générosité du public non affectés de l'année, ou disponibles en début d'année, en respectant l'ordre suivant :

- missions sociales en France et à l'étranger
- affectation selon la volonté du donateur
- frais de recherche de fonds
- frais de collecte
- frais de fonctionnement, à l'exception des éventuelles moins-values de cessions de valeurs mobilières ou provisions correspondantes
- immobilisations de l'année le cas échéant.

## **D – Détermination du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice**

Le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice est égale au montant du T7 de l'année précédente.

#### **E - Dotations aux provisions et excédents de ressources de l'exercice**

La dotation aux provisions concerne le montant de dotation aux amortissements des immobilisations présente dans les comptes de la fondation au 31/12/2014.

L'excédent de ressources de l'exercice correspond au résultat de l'exercice.

#### **F – Contributions volontaires en nature**

La contribution volontaire en nature est composée de 4 674 heures.

Cette contribution est évaluée en fonction de temps passé et des personnes impliquées dans ces missions. Ainsi chaque heure est évalué soit à un SMIC horaire chargé (114 heures) soit à deux SMIC horaires chargé( 4 560 heures).

#### **G- Part des acquisitions d'Immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public**

Le montant présent dans le compte emploi des ressources correspond à la diminution du report à nouveau déficitaire des années précédentes.

**Benoît de BLIGNIÈRES**  
Expert comptable  
Commissaire aux comptes

215, rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS

Tél. : 01.49.53.02.56